

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie



NOUVEAU PARTENARIAT
POUR LE DEVELOPPEMENT
DE L'AFRIQUE

Un Programme de l'Union Africaine

Programme Détaillé de Développement
de l'Agriculture Africaine (PDDAA)

TOGO

Options stratégiques et sources de croissance agricole, de réduction de la pauvreté et de sécurité alimentaire

Mettre en œuvre le Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA) à travers l'ECOWAP comme pièce maitresse d'une stratégie de réduction de la pauvreté dans la sous-région suppose que l'agriculture et ses sous-secteurs jouent un rôle

important comme sources principales de croissance favorable aux pauvres au niveau national et particulièrement au niveau rural. Le Togo et les autres pays Africains ne cherchent pas seulement à accélérer la croissance mais également à maximiser et à élargir l'impact d'une telle croissance sur la réduction de la pauvreté. La mise en œuvre de l'agenda de l'ECOWAP/PDDAA, pour être réussie, doit être guidée par une bonne compréhension de l'impact de la croissance sectorielle et de la croissance dans les sous-secteurs agricoles au niveau des

revenus et de la réduction de la pauvreté dans les différentes catégories de ménages ruraux. Dans le cas présent, une meilleure compréhension des effets potentiels des interventions actuelles dans le cadre de la Stratégie de Développement Rural (SDR) permettra au gouvernement Togolais de mieux cibler les options qui sont les plus susceptibles de maximiser l'impact de la croissance sur la réduction de la pauvreté.

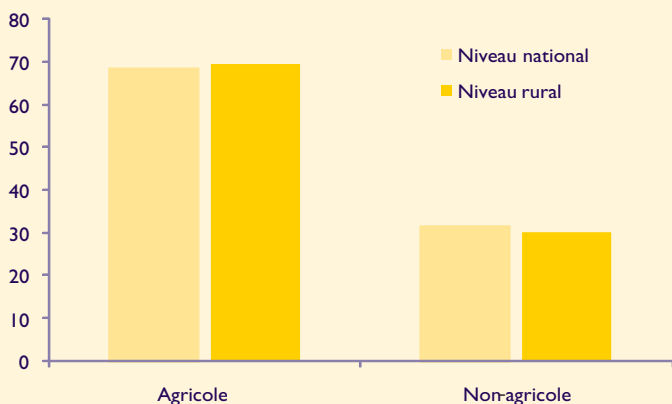
CROISSANCE AGRICOLE ET REDUCTION DE LA PAUVRETE AU TOGO

Des scénarios de réalisation de la SDR, de manière à réussir l'objectif de 6% de croissance agricole et/ou une croissance comparable dans l'ensemble des secteurs non agricoles, révèlent qu'au Togo, la contribution à la réduction de la pauvreté due à la croissance agricole serait beaucoup plus élevée que la contribution due à la croissance des secteurs non agricoles. Une réduction de la pauvreté de 1% – aux niveaux rural et national – peut être attribuée pour à peu près trois quarts à la croissance du secteur agricole (Graphique 1).

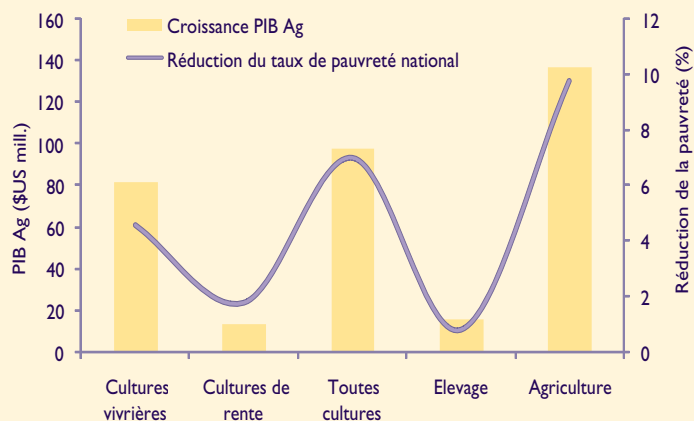
Bien que la croissance accélérée de l'ensemble de l'agriculture puisse être la stratégie de réduction de la pauvreté la plus prometteuse actuellement disponible pour le Togo, une telle stratégie doit reconnaître que les sous-secteurs agricoles ne contribuent pas de la même manière à la croissance et à la réduction de la pauvreté. L'importance de la contribution à la croissance de chaque sous-secteur est déterminée par ses parts initiales dans le revenu et dans l'emploi des ménages et par son potentiel à contribuer à l'accélération de la croissance.

Le Graphique 2 illustre la contribution à long terme (2015) à la croissance agricole et à la réduction de la pauvreté des différents sous-secteurs. Sur ce graphique, l'axe de gauche et les barres montrent les contributions au PIB agricole résultant d'une croissance annuelle additionnelle de 1% dans chaque sous-secteur. La ligne courbe et l'axe de droite montrent les contributions correspondantes relatives à la réduction du taux de pauvreté. Le sous-secteur des cultures vivrières révèle la plus grande contribution aux revenus agricoles et à la réduction de la pauvreté. Une croissance additionnelle annuelle de 1% soutenue jusqu'en 2015, dans ce sous-secteur, générerait un revenu supplémentaire de 82 millions de dollars américains. La baisse correspondante du taux de pauvreté national serait de 4,6%. Les contributions équivalentes des cultures de rente et de l'élevage seraient nettement plus faibles, soit respectivement des revenus agricoles supplémentaires de 13 et 15 millions de dollars américains et une réduction de la pauvreté de 1,8 et 0,8%. Il faut remarquer que la contribution d'un effort de croissance réalisé pour l'ensemble des cultures est plus grande que la somme des contributions des efforts isolés qui ciblent exclusivement les cultures vivrières ou de rente. A l'horizon 2015, une croissance additionnelle annuelle de 1% de l'ensemble des cultures augmenterait en effet les revenus agricoles de 98 millions de dollars US et réduirait la pauvreté de 7%.

Graphique 1 : Contribution de la croissance agricole à la réduction de la pauvreté aux niveaux national et rural (%)



Graphique 2 : Contributions sous-sectorielles à la croissance du PIB agricole (millions de \$US) et à la réduction de la pauvreté (%)



EFFICACITE

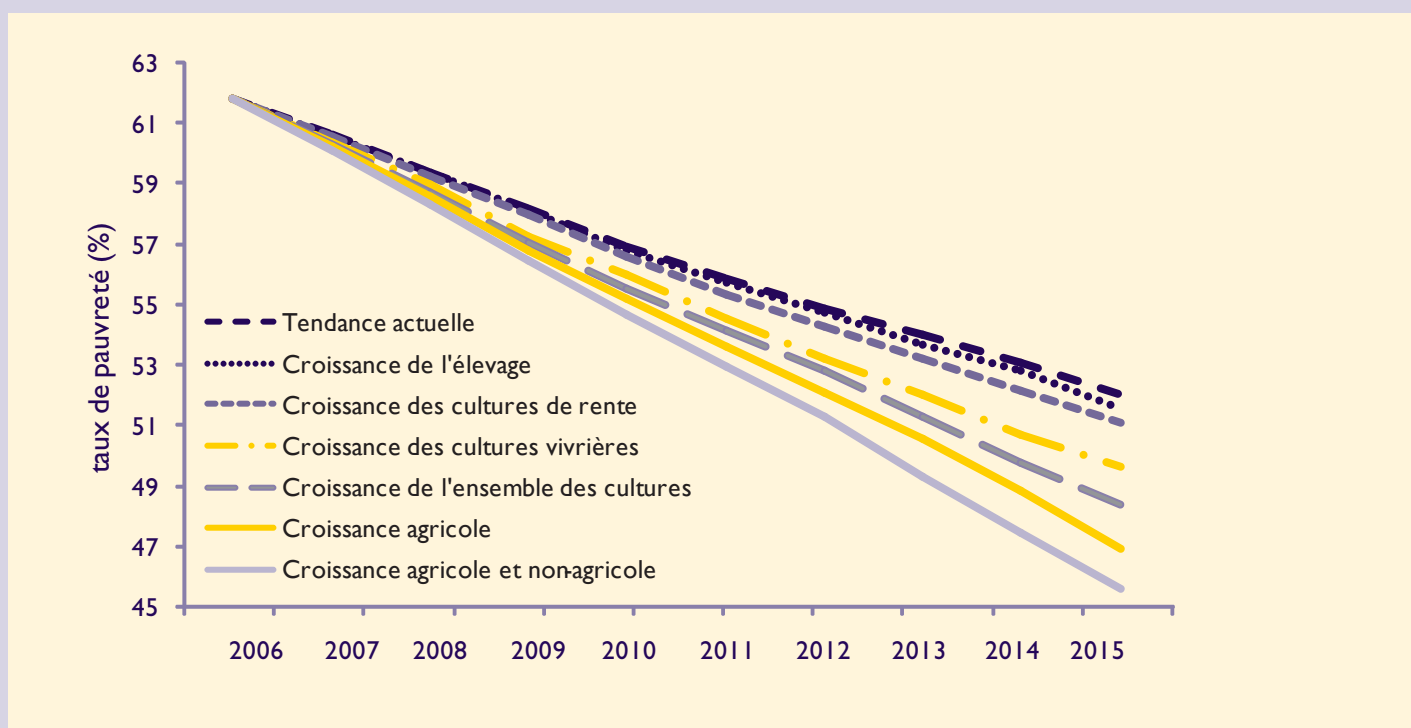
DE STRATEGIES ALTERNATIVES DE CROISSANCE PAR RAPPORT A LA REDUCTION DE LA PAUVRETE

Les potentiels de réduction de la pauvreté à long terme (horizon 2015) de quelques stratégies alternatives de croissance sont exposés dans le Graphique 3. La courbe supérieure (tendances actuelles) indique la baisse du taux de pauvreté avec l'hypothèse d'une continuation des tendances actuelles dans l'ensemble de l'économie ; ce qui résulterait en une réduction modeste de la pauvreté de 61,8% en 2006 à 52% en 2015. La deuxième courbe à partir du bas décrit un rythme plus accéléré de réduction de la pauvreté avec une stratégie qui réussirait à créer une croissance additionnelle de 1% dans l'ensemble du secteur agricole comparativement à sa croissance de base. Le taux de pauvreté tomberait à 46,9% en 2015, soit une réduction de 5,1 points de pourcentage grâce à un gain de seulement 1 point de pourcentage sur la croissance agricole de base. Les courbes situées entre les deux courbes précédentes représentent la baisse supplémentaire de l'incidence de pauvreté qui serait atteinte si le Togo choisit une stratégie qui réalise une croissance additionnelle de

1% dans un sous-secteur particulier, notamment les cultures vivrières, les cultures de rente, l'ensemble des cultures ou l'élevage. La baisse additionnelle de l'incidence de pauvreté atteindrait 2,4 points de pourcentage dans le cas des cultures vivrières, mais seulement 0,9 et 0,4 points de pourcentage dans le domaine des cultures de rente et de l'élevage. Ainsi, contrairement à une stratégie « vivrière », les stratégies basées sur ces deux derniers sous-secteurs apporteraient un bénéfice de manière moins proportionnelle à l'effort de croissance qui y serait consenti. Toutefois toutes ces stratégies sous-sectorielles sont moins efficaces en matière de réduction de la pauvreté qu'une stratégie élargie à tout le secteur agricole.

La courbe inférieure révèle la contribution additionnelle que revêtirait une stimulation de la croissance dans les secteurs non agricoles. Elle indique qu'une stratégie qui réussit à créer une croissance additionnelle de 1% à la fois dans l'ensemble des secteurs non agricoles et dans le secteur agricole entraînerait une baisse du taux de pauvreté de 6,4 points de pourcentage, soit une baisse supplémentaire de 1,3 point de plus que la stratégie portant uniquement sur la croissance agricole. En définitive, ces résultats démontrent que les stratégies isolées seraient moins efficaces pour la réduction de la pauvreté qu'une stratégie globale qui vise une croissance agricole et non agricole largement diversifiée.

Graphique 3 : Incidence de la pauvreté en 2015 sous des stratégies de croissance alternatives (%)



Il peut être extrêmement difficile d'atteindre effectivement le taux de croissance agricole très élevé – estimé à 9,6% – qui serait nécessaire pour réaliser l'OMD de pauvreté en 2015 (Voir Brochure 2: Croissance Agricole, Réduction de la Pauvreté et Sécurité Alimentaire: Performance Récente et Perspectives). Toutefois, les résultats exposés ci-dessus indiquent que le Togo peut faire des progrès significatifs vers cette cible de 2015 – en assurant une mise en œuvre réussie de l'agenda de la SDR de manière à générer une croissance largement diversifiée aussi bien dans le secteur agricole que dans les secteurs non agricoles.

L'analyse précédente des sources alternatives de croissance et des résultats de réduction de la pauvreté nous permet de tirer les leçons suivantes pour la conception et la mise en œuvre des stratégies visant à atteindre la cible de croissance du PDDAA et à réaliser l'OMD de réduction de la pauvreté au Togo:

i) L'agriculture restera la principale source de croissance et de réduction de la pauvreté aussi bien au niveau national qu'au niveau rural au cours des 10–15 prochaines années.

- ii) Une continuation des tendances récentes de croissance du secteur agricole réduirait le taux de pauvreté national de seulement 9,8 points de pourcentage à l'horizon 2015 par rapport à son niveau estimé en 2006 pour le pays (61,8%).
- iii) Des stratégies de croissance isolées visant individuellement l'un ou l'autre des principaux sous-secteurs agricoles baisseraient le taux de pauvreté de manière moins proportionnelle à l'effort qui y serait consenti, sauf dans le cas des cultures vivrières où la réduction de la pauvreté obtenue serait plus que proportionnelle.
- iv) Le potentiel de réduction de la pauvreté pourrait être plus grand si la stratégie de croissance est largement diversifiée aussi bien dans le secteur agricole que dans les secteurs non agricoles.

Cette synthèse est tirée du rapport des experts du Togo avec l'assistance de l'Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires (IFPRI) et le soutien financier de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), du Département pour le Développement International (DFID), de l'Agence Suédoise pour le Développement International (SIDA), de l'Agence Internationale pour le Développement (USAID), et du Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement (BMZ).

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Liste des ministères impliqués dans la mise en œuvre du programme ECOWAP/PDDAA: Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ; Ministère de la Coopération, du Développement et de l'Aménagement du Territoire ; Ministère de l'Economie et des Finances, Ministère des Affaires Etrangères et l'Intégration Régional ; Ministère de l'Eau de l'Assainissement et de l'Hydraulique Villageoise ; Ministère Délégué auprès du Président de la République Chargé du Commerce et la Promotion des Secteurs Privés ; Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières et Ministère des Travaux Publics et des Transport.

Personnes ressources :

Directeur de cabinet du MAEP M. Dindigoue KONLANI : (+228) 905 91 82

SG du MAEP M. Aurélien TCHEMI-TCHAMBI : (+228) 991 02 43

Cellule PNIA BATAKA Koutéra : (+228) 917 56 17